

MASSIFS DU MONT DE GRANGE ET DE TAVANEUSE

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 5 407 ha

Haute-Savoie

ABONDANCE, LA CHAPELLE-D'ABONDANCE, CHATEL, MONTRIOND, SAINT-JEAN-D'AULPS,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74110001,74110002,74110003

Description et intérêt du site

Le massif du Chablais appartient aux « Préalpes » au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique, une grande partie des roches qui le constituent proviennent pourtant des zones les plus internes de la chaîne : elles ont ainsi été transportées par "charriage" sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.

Au cœur du Chablais, la zone décrite a l'aspect d'un bel ensemble montagneux disséqué par un éventail de vallons. Il est circonscrit par les vallées des Dranses d'Abondance et de Morzine, et se raccorde à l'est par le Col de Bassachaux à la chaîne frontalière.

Le Mont de Grange forme le point culminant du Chablais (à altitude égale avec les Cornettes de Bise). Il jouit d'une situation isolée, entouré de pentes régulières, si ce n'est qu'elles sont plus abruptes et plus ravinées du côté nord.

Le Roc de Tavaneuse est quant à lui modelé dans des substrats variés (schistes ardoisiers, grès siliceux, calcaires...) et présente un beau relief glaciaire (Lac de Tavaneuse...).

L'ensemble a su conserver une vie pastorale active, qui contribue à valoriser un remarquable paysage le plus souvent épargné par les grands équipements.

Le patrimoine naturel local, remarquable, illustre principalement les étages montagnard mais surtout subalpin, voire alpin autour de principaux sommets.

La diversité biologique va de pair avec celle des substrats ; elle est accrue par la présence de zones humides avec leurs types d'habitats spécifiques (prairies à Molinie et communautés associées...).

La flore est remarquable, que ce soit celle des prairies de fauche et formations à hautes herbes ou « mégaphorbiaies » (Pied d'alouette élevé, Chardon bleu...), des zones humides (Laïche à feuilles engainantes, Linaigrette engainée, Pédiculaire des marais...), des forêts (Racine de corail, Lycopode en massue, Pyrole à une fleur...) ou des zones d'altitude (Achillée noirâtre des massifs subalpins orientaux, Androsaces de Suisse et pubescente, Saule glauque...). Certaines plantes à répartition orientale parviennent ici en limite de leur aire (Aposérís félide...).

L'avifaune de montagne (galliformes notamment, avec des milieux très favorables au Tétralyre) possède ici quelques solides bastions ; mais les mammifères (Cerf élaphe, Chamois, Lièvre d'Europe et variable) sont également bien représentés, de même que les batraciens (Crapaud accoucheur, crapaud Sonneur à ventre jaune...).

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce réseau dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits à travers un fort pourcentage de zones de type I (zones humides, principaux ensembles montagneux...) au fonctionnement fortement interdépendant.

En dehors de ces dernières, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants, qui justifient des inventaires complémentaires.

Le zonage englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires)...

Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Cerf élaphe, Aigle royal...);

- à travers les connections existant avec d'autres ensembles naturels voisins (Chablais, haut Faucigny, Dents du Midi...).

S'agissant du milieu karstique, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager et géomorphologique (modelé glaciaire).

Milieux naturels

31.42	LANDES A RHODODENDRON
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION

Flore

Aconit napel	<i>Aconitum napellus L.</i>
Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum subsp. paniculatum (Arcangeli) Greuter & Burdet</i>
Ail victorialis	<i>Allium victorialis L.</i>
Androsace de Suisse	<i>Androsace helvetica (L.) All.</i>
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens DC.</i>
Aposéris fétide	<i>Aposeris foetida</i>
Ancolie des Alpes	<i>Aquilegia alpina L.</i>
Laïche noire	<i>Carex atrata subsp. aterrima (Hoppe) Celak.</i>
Laïche brunâtre	<i>Carex brunescens (Pers.) Poiret</i>
Laïche à deux étamines	<i>Carex diandra Schrank</i>
Laïche des tourbières	<i>Carex limosa L.</i>
Carline de Bieberstein	<i>Carlina vulgaris subsp. longifolia</i>
Circée des Alpes	<i>Circaea alpina L.</i>
Cirse des ruisseaux	<i>Cirsium rivulare (Jacq.) All.</i>
Racine de corail	<i>Corallorrhiza corallorrhiza (L.) Karsten</i>
Lycopode des Alpes	<i>Diphasiastrum alpinum (L.) Holub</i>
Vergèrette d'Attique	<i>Erigeron atticus Vill.</i>
Linaigrette engainante	<i>Eriophorum vaginatum L.</i>
Panicaut des Alpes (Reine des Alpes)	<i>Eryngium alpinum L.</i>
Fétuque jolie	<i>Festuca pulchella Schrader</i>
Gagée jaune	<i>Gagea lutea (L.) Ker-Gawler</i>
Gaïlet de Suisse	<i>Galium megalospermum All.</i>
Jonc à trois glumes	<i>Juncus triglumis L.</i>
Genévrier sabbine	<i>Juniperus sabina L.</i>
Lentille d'eau à trois sillons	<i>Lemna trisulca L.</i>
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata (L.) R. Br.</i>
Lycopode en massue	<i>Lycopodium clavatum L.</i>
Pyrole à une fleur	<i>Moneses uniflora (L.) A. Gray</i>
Gnaphale de Norvège	<i>Omalotheca norvegica (Gunn.) Schultz Bip. & F.W. S</i>
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris Reuter ex Jordan</i>
Pédiculaire ascendante	<i>Pedicularis ascendens Schleicher ex Gaudin</i>
Pédiculaire des marais	<i>Pedicularis palustris L.</i>
Pâturin hybride	<i>Poa hybrida Gaudin</i>
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum (L.) Roth</i>
Potamogeton des Alpes	<i>Potamogeton alpinus Balbis</i>
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris (L.) Scop.</i>
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula L.</i>
Renoncule Thora (Renoncule vénéneuse)	<i>Ranunculus thora L.</i>
Cresson d'Islande	<i>Rorippa islandica (Oeder ex Gunn.) Borbás</i>
Saule faux daphné	<i>Salix daphnoides Vill.</i>
Saule glauque	<i>Salix glaucosericea B. Flod.</i>
Sénéçon des Alpes	<i>Senecio alpinus (L.) Scop.</i>
Tozzie des Alpes	<i>Tozzia alpina L.</i>
Trèfle marron	<i>Trifolium spadiceum L.</i>
Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica L.</i>
Zannichellie pédicellée	<i>Zannichellia palustris subsp. pedicellata (Wahlenb. & Rosén) Arcangeli</i>

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>
Triton alpestre	<i>Triturus alpestris</i>

Mammifère

Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Reptile

Lézard vivipare	<i>Lacerta vivipara</i>
-----------------	-------------------------

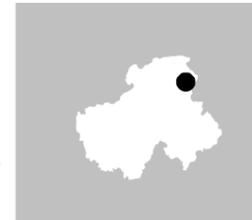
Faune invertébrée

Libellule

Agrion hasté	<i>Coenagrion hastulatum</i>
Leucorrhine douteuse	<i>Leucorrhinia dubia</i>
Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>

Bibliographie

Pas de donnée disponible



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°7411



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

- Périètre de la ZNIEFF type 2
- Autres ZNIEFF type 2
- ZNIEFF type 1